

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°7 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MEUDON

Par arrêté n°2021/17, le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest a prolongé l'enquête publique portant sur le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de Meudon, initialement prévue du mercredi 1^{er} septembre 2021 au mercredi 22 septembre 2021 inclus, **jusqu'au mercredi 29 septembre 2021 inclus**, soit pour une durée de 7 jours consécutifs.

Les caractéristiques principales du projet de modification n°7 sont les suivantes :

- L'harmonisation et la modification des règles applicables au quartier du Potager et aux abords de l'avenue du Château afin de préserver l'ambiance urbaine et paysagère ainsi que le patrimoine du secteur ;
- L'amélioration, voire l'extension de certains secteurs de plan masse (UPM1 Val Fleury, UPM3 La Fourche, UPM5 place Rabelais) ;
- Le renforcement dans le règlement de la qualité environnementale et paysagère des projets dans certaines zones, notamment par l'inscription de nouvelles constructions à protéger (annexe 5 au règlement) et d'arbres intéressants recensés (annexe 6 au règlement) ;
- L'extension du secteur de mixité sociale au terrain du CNRS de Bellevue.
- La modification du règlement de la zone UI afin d'y autoriser la construction d'une résidence étudiante ;
- L'amélioration de la rédaction de diverses dispositions du règlement et son adaptation pour faciliter certains projets : création d'une maison des médecins, d'un club sénior et d'une crèche, résidentialisation d'un foyer de travailleurs migrants, création d'un parc de stationnement public ;
- La création d'un emplacement réservé dans le sous-secteur UCc de Meudon-la-Forêt pour la création d'un parc de stationnement public ;
- La traduction réglementaire du porter à connaissance du préfet (février 2019) sur les anciennes carrières de Meudon ;
- Le changement de zonage et la modification du règlement applicables au lotissement Prouvé.

Durant la période de prolongation, les modalités d'organisation de l'enquête prévues par l'arrêté n° A2021/14 du Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest continuent d'être appliquées.

Le dossier d'enquête est consultable pendant toute la durée de l'enquête, jusqu'au mercredi 29 septembre 2021 à 17h30 :

- **A l'hôtel de ville de Meudon, siège de l'enquête situé 6, avenue Le Corbeiller à Meudon, aux jours et heures d'ouverture suivants :**

- **Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**
- **Les jeudis et samedis de 8h30 à 12h00**

- Sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant : <http://modification-n7-plu-meudon.enquetepublique.net>
- Sur le site internet de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest : <https://www.seineouest.fr>

Un accès au dossier est également garanti au siège de l'enquête via un poste informatique mis gratuitement à disposition du public.

Jusqu'au mercredi 29 septembre 2021 à 17h30, le public peut déposer ses observations et propositions :

- sur un registre papier mis à disposition au siège de l'enquête,
- à l'adresse suivante : <http://modification-n7-plu-meudon.enquetepublique.net>

Il peut également, pendant la durée de l'enquête publique prolongée, adresser ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : modification-n7-plu-meudon@enquete publique.net ou par voie postale à l'attention du Commissaire enquêteur, avec la mention « Enquête publique - Modification n°7 du PLU de Meudon - Ne pas ouvrir » au siège de l'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Meudon, Hôtel de ville, Service urbanisme, 6, avenue Le Corbeiller, 92195 Meudon cedex.

En complément des permanences mentionnées à l'article 7 de l'arrêté n° A2021/14, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à l'Hôtel de ville de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller à Meudon, aux jours et heures indiqués ci-après :

- **Lundi 27 septembre 2021 de 8h30 à 12h00**
- **Mardi 28 septembre 2021 de 8h30 à 12h00**

Les rendez-vous pour les permanences à l'Hôtel de ville de Meudon sont à réserver, dans les créneaux indiqués ci-dessus, sur le site dédié à l'enquête publique à l'adresse : <http://modification-n7-plu-meudon.enquetepublique.net> ou par téléphone au 01 83 62 45 74 (joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Des mesures sanitaires seront prises pour assurer la réception du public (mise à disposition de gel hydro-alcoolique, de gants et de masques). Il est également demandé de prendre rendez-vous pour les permanences afin de respecter ces mesures.